

2008/8783 - Lyon 1er, 3e, 4e et 7e arrondissements - Plan de lutte contre l'Habitat Indigne - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention de Préfinancement des aides publiques (Direction de l'Aménagement Urbain) (BMO du 28/01/2008, p. 0188)

Rapporteur : M. LEVEQUE Louis

(Adopté.)